



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;

Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : Désignation d'un représentant du SYBERT à l'association ATMO Bourgogne Franche-Comté

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SYBERT A
L'ASSOCIATION ATMO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Rapporteur : Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-président délégué

Le SYBERT exploite pour le compte de ses adhérents l'unité de valorisation énergétique des déchets de Planoise. Dans ce contexte, le SYBERT est adhérent de l'association ATMO Franche-Comté, réseau de surveillance pour la mesure, l'analyse et le contrôle de la qualité de l'air en Franche-Comté.

La surveillance de la qualité de l'air s'exerce à l'échelle régionale. Dans la continuité de la fusion des régions et après 2 ans de travail, les associations ATMO Franche Comté et Atmosf'Air ont officiellement fusionné le 12 mai 2017.

La nouvelle entité, ATMO Bourgogne-Franche-Comté se voit à présent confier, selon la réglementation européenne et nationale la tâche de surveillance et d'information sur l'environnement atmosphérique par le ministère de l'écologie.

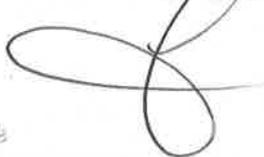
Afin de garantir son indépendance, l'association est composée de 4 collèges de membres d'égal poids dans les décisions: les représentants de l'état, les représentants des collectivités territoriales, les industriels et les associations pour la protection de l'environnement et personnalités qualifiées.

Comme précédemment, le SYBERT dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du conseil d'administration de l'association. Il est proposé de désigner le Vice-président en charge de l'incinération et la Présidente.

Titulaire	Suppléant
Monsieur Thomas JAVAUX	<i>Madame Catherine THIEBAUT</i>

A l'unanimité, le Comité Syndical désigne M. Thomas JAVAUX comme délégué titulaire et Mme Catherine THIEBAUT comme délégué suppléant à ATMO Bourgogne Franche-Comté.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs
Reçu le 05 JUL. 2017
Contrôle de légalité

